Région Bretagne

Port de Lorient

Un port exploité par SAS Port de Commerce Lorient Bretagne Sud

COMMUNIQUÉ de PRESSE
MARDI 24 NOVEMBRE 2026 – LORIENT

An Oriant et Kergroise

Deux nouveaux remorqueurs au service du port de commerce

Le port de Lorient dispose d'une flotte de trois remorqueurs, qui concourent à la sécurité et à la fluidité des manoeuvres d'accès des navires de commerce dans l'espace portuaire (440 mouvements et 15 % du chiffre d'affaires du port en 2025). Indispensables au fonctionnement et à la continuité du service public, ces bateaux contribuent au développement des activités commerciales du port, toutes filières confondues. La modernisation de la flotte a nécessité le remplacement de deux des trois remorqueurs, pour un investissement global de 10,6 M€, dont 9,4 M€ financés par la Région Bretagne, propriétaire et autorité portuaire.

>Missions principales des remorqueurs :

- le remorquage des navires **lors des mouvements d'entrée et de sortie de port ;**
- l'assistance à l'accostage et à l'appareillage.

>Missions complémentaires :

- les manoeuvres de l'élévateur à bateaux de l'aire de réparation navale (mises à l'eau et sorties d'eau) et les mouvements divers sur le port de pêche de Keroman ;
- le convoyage de barges et de pontons sur la façade atlantique ;
- les manoeuvres des navires neuf construits chez NAVAL GROUP lors de leurs entrées et sorties de bassin ;
- la participation aux essais en mer de NAVAL GROUP ;
- l'assistance aux navires en difficulté (avarie de propulsion, perte de manoeuvrabilité…).

Un des trois remorqueurs est maintenu d'**astreinte, 24 h/24 et 7 j/7,** afin de garantir une capacité d'intervention permanente.

****

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, et **David Cabedoce,** Président de la SAS Port de Commerce de Lorient Bretagne-Sud, ont participé ce jour à la bénédiction des deux remorqueurs An Oriant et Kergroise par **l'aumônier des gens de mer, Michel Audran**.

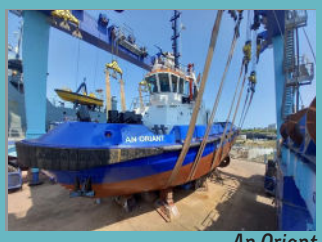
Caractéristiques des nouveaux remorqueurs



Kergroise

> Le KERGROISE, **construit par le chantier Damen,** mesure 22 m de long et 12 m de large. Il développe une **traction de 70 tonnes**.

> L'AN ORIANT, **construit en 2007 et acheté d'occasion,** mesure 24 m de long et 9,15 m de large. Des dimensions qui lui permettent de manoeuvrer dans les formes de NAVAL GROUP, l'un des clients importants du port dont le plan de charge ne cesse d'augmenter compte-tenu du contexte international. Ce remorqueur développe une **traction de 42 tonnes.**



An Oriant

SERVICE PRESSE : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh
Odile Bruley – 06 76 87 49 57 | Sylvain Le Duigou – 06 42 32 13 57 | Aymery Bot – 07 50 12 41 30 | Sébastien Jédor – 06 22 49 94 69

Concession du port de commerce
Vers une nouvelle société portuaire à horizon 2028

En janvier 2020, la Région Bretagne, propriétaire du port de commerce, a confié l'exploitation de Kergroise à la SAS Port de Commerce de Lorient Bretagne Sud (PCLBS), dans le cadre d'un contrat de concession d'une durée de dix ans, soit jusqu'au 31 décembre 2029. En application de sa stratégie portuaire globale, la Région a souhaité faire évoluer la gouvernance du port et créer, à horizon 2028, une nouvelle société portuaire, comme elle l'a déjà fait il y a quelques années à Brest. Celle-ci aura en charge les missions d'exploitation (accueil des navires, entretien, maintenance et renouvellement des ouvrages et équipements liés à l'activité) du port et son développement commercial, adossé au plan d'affaires sur le long terme qui lui sera confié par la Région.

Un trafic porté essentiellement par le vrac agro-alimentaire

En 2025, le port de commerce a traité **2 470 434 tonnes** de produits pour un chiffre d'affaires de **12 M€.** L'activité est très largement portée par le vrac agro-alimentaire (41% du tonnage, 64% du CA). S'y ajoutent les hydrocarbures (30% du tonnage, 24% du CA) et le vrac de construction, en recul (26% du tonnage en 2025, 5% du CA).



Depuis 2020, le contrat actuel n'a fait l'objet que d'un **seul avenant, celui concernant l'acquisition des deux nouveaux remorqueurs.** Un investissement qui s'est imposé pour répondre aux besoins impératifs de **modernisation de l'outil portuaire.**

2027, année de préfiguration de la nouvelle société portuaire

L'évolution de la gouvernance du port voulue par la Région va conduire la collectivité à résilier par anticipation le contrat de concession actuel à la fin de l'année 2027. D'ici là, le concessionnaire poursuivra sa mission d'exploitation du port et engagera un **projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur un hangar** qui permettra d'inscrire le port dans une démarche de décarbonation, via la production et la consommation d'énergie renouvelable sur l'espace portuaire.

En parallèle, l'année 2027 sera consacrée à la poursuite des travaux de mise en place de la nouvelle société portuaire (statuts, projections de trafics et d'activités, business plan...) dont le **conseil de surveillance sera composé de représentants de la Région, de Lorient Agglomération et de la CCI.**

Dates-clés

*>La **création de la société** est prévue au **1er trimestre 2027**. S'engagera ensuite la phase de construction du **contrat de concession long terme** (**30 à 40 ans**) et de son plan de financement.*
*> L'adoption du **plan d'affaires** sera soumise aux trois actionnaires d'ici **l'été 2027.***
*>Le **contrat de concession** sera proposé au vote des élus régionaux au **2nd semestre 2027.***
*> Le **démarrage de l'exploitation** se fera au **1er janvier 2028** avec, à suivre, de nouveaux investissements.*